

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Jeudi 7 mars 2019, 12H15, SALLE B41, Bâtiment principal

\*\*\*\*\*

### Présent-e-s :

Vice-président : Patrick Vincent (vice-président jusqu'en décembre 2018)

Membres : Robin Augsburg, Allisson Beretta, Théophile Boucard, François Bourquin, Blaise Carron, Claudine Faehndrich, Léa Farine, Mehdi Farsi, Pascal Felber, Laurent Gobat, Ellen Hertz, Pascal Mahon, Giona Francesco Preisig, Sergio Rasmann, Fiona Silva Vicente

Membres du rectorat  
(voix consultatives): Olivier Guillod, Daniel Schulthess

### Excusé-e-s :

Membres : Kaltrina Alushaj, Myriam El-Hayek, Edith Joseph, Daniel Kaufmann, André Kuhn, Gilles Lauener, Linda Lemarié, Pierre-Alain Mariaux

Membres du rectorat  
(voix consultatives) : Jean-Marie Grether, Felix Kessler, Kilian Stoffel

Procès-verbal : Caroline Gillardin Masci

### Ordre du jour

1. Accueil et information
2. Approbation:
  - a. De l'ordre du jour
  - b. Du PV de la séance du 8 novembre 2018
3. Election président-e
4. Election vice-président-e
5. Communication du Rectorat
6. Grève - climat
7. Demande d'avis de l'AU futur Espace Tilo-Frey
8. Divers

\*\*\*\*\*

### Procès-verbal

#### **1. Accueil et information**

Patrick Vincent (vice-président jusqu'en décembre 2018) annonce la bienvenue aux nouveaux membres du corps étudiant Kaltrina Alushaj (FD), Robin Augsburg (FS), Théophile Boucard (FSE) et Fiona Silva Vicente (FLSH). Myriam El-Hayek (corps intermédiaire, FSE) et Sergio Rasmann (corps professoral, FS) font également leur entrée à l'AU.

L'Assemblée va élire sa présidence (période de nomination de deux ans renouvelable) durant cette réunion.

**2. Approbation :****a. De l'ordre du jour**

A la demande d'un membre, le point « Grève – climat » est ajouté en numéro 6. L'ordre du jour est ensuite approuvé.

**b. Du PV de la séance du 8 novembre 2018**

Le PV est approuvé.

**3. Election président-e**

Le rectorat se retire.

On invite les deux candidats Ellen Hertz et Robin Augsburg, qui se sont annoncés préalablement, à faire une présentation orale d'une dizaine de minutes décrivant la manière dont ils conçoivent leur mandat.

Les deux candidats se retirent. Les autres membres présents sont invités à déposer leur bulletin de vote dans une urne selon la procédure du vote secret. Claudine Faehndrich et Fiona Silva Vicente fonctionnent en qualité de scrutatrices et comptent les voix obtenues pour chaque candidat-e.

Est élue Ellen Hertz par une large majorité.

**4. Election vice-président-e**

Mme Léa Farine, unique candidate, est élue par acclamation.

Les candidat-e-s suivant se disent intéressé-e-s par le bureau : en plus de la présidente Ellen Hertz (FLSH – corps professoral) et la vice-présidente Léa Farine (FLSH – corps intermédiaire), Claudine Faehndrich (FSE - PATB) et Giona Francesco Preisig (FS - corps intermédiaire). Il serait donc idéal d'avoir un-e représentant-e de la FD. Ellen Hertz va contacter la représentante étudiante de la FD. On en reparlera à la prochaine séance plénière.

**5. Communication du Rectorat**

Les vice-recteurs Messieurs Olivier Guillod et Daniel Schulthess prennent parole à tour de rôle et parlent des points suivants :

- Plan d'intentions (PI) et mandat d'objectifs : Le PI qui a été soumis au Conseil d'Etat a été transformé en un mandat d'objectifs négocié entre le DEF et le rectorat. Les objectifs semblent correspondre dans les grandes lignes au PI. Le mandat sera soumis au Conseil d'Etat dans les prochains jours et, si tout se passe bien, au Grand Conseil ce printemps. Un contrat de prestations suivra. La modification de la loi sur la caisse de pensions et les rendements 2018 négatifs auront des conséquences d'un point de vue financier. Il faut espérer que l'enveloppe quadriennale sera suffisante.
- Procédure d'accréditation : le rectorat a récemment déposé la demande d'ouverture de la procédure d'accréditation de l'UniNE. Il s'agit de faire expertiser, par une agence externe, la manière dont elle contrôle périodiquement la qualité de son enseignement, de sa recherche et de ses prestations de services, et dont elle veille à l'assurance et au développement de la qualité à long terme. Les dimensions participatives (donc les interactions avec l'AU) feront partie de cette procédure et il est important que chaque membre en soit conscient.
- Déplacements en avion : l'UniNE a introduit une contribution à la durabilité qui sera prélevée sur l'ensemble des déplacements aériens faisant l'objet de factures ou de notes de frais traitées par les bureaux de la comptabilité générale et des fonds de tiers. Les

objectifs étant d'inciter les membres de l'UniNE à moins prendre l'avion dans le cadre de leurs voyages professionnels ou d'études. Les recettes alimenteront un fonds géré par la commission UniD qui financera des projets de développement durable.

- Suppléments au diplôme : à ce jour, ils sont envoyés avec une attestation par courrier recommandé au domicile de l'étudiant-e. Dès cet été, les titres seront à disposition sur l'interface IS-Academia et ne seront plus envoyés par courrier recommandé.
- UniHub : Une demande de préavis pour le nouveau projet de bâtiment universitaire « UniHub » a été adressée au SEFRI en février 2019. Le dossier a reçu l'appui de la Ville de Neuchâtel et du canton. Berne n'a pas encore répondu.
- Télétravail : le recteur a adopté une directive sur le télétravail pour le PATB qui sera envoyée aux membres du PATB très prochainement.
- Rendement 2018 du fonds des donations : en raison du rendement négatif de la fortune composant le Fonds des donations en 2018, le montant qui sera à disposition pour les soutiens accordés aux bourses/subsides en 2019 sera limité à 25'000 francs.
- Grève des femmes du 14 juin : le rectorat avait pris les devants et avait demandé aux doyens d'analyser s'il était possible de ne pas organiser d'exams ce jour-là. Le DEF a communiqué ensuite par la presse que les établissements de formation devaient permettre la grève ce jour-là et ne pas prévoir de cours ou d'exams. Un membre intervient pour inviter le rectorat à suggérer à la communauté universitaire que ce soient les hommes qui prennent en charge le travail supplémentaire occasionné par la Grève.

## 6. Grève - climat

Un membre du corps étudiant indique qu'en ce moment, des milliers de jeunes se mobilisent en faveur du climat. Une grève mondiale pour le climat aura lieu le 15 mars 2019. Le comité de la Grève pour le climat de l'Université de Neuchâtel et la Fédération des Etudiant-e-s Neuchâtelois-e-s (FEN) soutiennent ce mouvement qui revendique:

1. Déclaration de l'état d'urgence climatique ;
2. Neutralité des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ;
3. Reconnaître et appliquer le principe de justice climatique ;
4. Dans le cas où il serait impossible d'accéder à ces revendications dans le système actuel, un changement de système est nécessaire pour surmonter cette crise.

Le comité de Grève et la FEN ont proposé aux enseignant-e-s de les soutenir par exemple :

- en modifiant de façon partielle ou complète le déroulement des cours qu'ils/elles donneront durant la semaine pour aborder les enjeux climatiques et les revendications de la grève sous l'angle de leurs disciplines
- en créant des cours ou ateliers spéciaux par groupes d'enseignant-e-s sur des thèmes transversaux
- en invitant les étudiant-e-s à se joindre à la manifestation qui aura lieu le 15 mars et en leur donnant congé le cas échéant
- en se joignant à la manifestation

Le membre demande que l'AU soutienne cette journée de grève et la communication des grévistes.

Patrick Vincent le remercie de cette intervention. Il souligne que cette demande est un cas pratique par rapport au risque de politiser une Assemblée, qui est représentative de tous les membres de la communauté universitaire qui ne partagent pas nécessairement tous cette opinion, tout en admettant qu'il faut effectivement agir. Un débat se poursuit avec des membres qui sont favorables à un positionnement de l'AU et d'autres non, ou du moins pas jusqu'à appeler

à la grève. On soulève également qu'il y a une commission du développement durable à l'Université (commission UniD) qui étudie les propositions de la communauté universitaire et propose des mesures et des actions en lien avec les objectifs institutionnels en matière de durabilité. Les membres sont d'accord que les 2 grèves qui ont eu lieu auparavant sur le climat ont beaucoup d'importance et ne sont pas anodines. Il s'agissait d'ailleurs plus de manifestations que de grèves. Le débat ne fait que de commencer et l'AU se demande de quelle manière elle souhaite soutenir ce mouvement. L'auteur de la proposition suggère qu'on fasse un communiqué de presse ou/et que ces informations figurent sur la page web de l'AU. Les membres décident de soutenir d'une manière générale les objectifs du mouvement sans pour autant se prononcer sur les moyens d'action (grève) et décident de voter. La proposition est acceptée par 12 voix pour et 4 abstentions. Une communication interne sera faite.

### **7. Demande d'avis de l'AU futur Espace Tilo-Frey**

Patrick Vincent indique que le rectorat a été sollicité par la Ville qui voudrait avoir son avis sur la signalétique du futur Espace Tilo-Frey. Le rectorat souhaite prendre la température auprès de l'AU et lui demande de se prononcer sur deux variantes : Espace Tilo-Frey seul vs. Espace Tilo-Frey avec mention de l'ancienne appellation Louis-Agassiz.

Certains membres pensent qu'il faudrait laisser une trace et ne pas effacer l'histoire. D'autres trouvent que cela ne fait pas de sens, et que mettre les deux noms sur une plaque pourrait être sujet à interprétation différente. Par exemple détronner un homme pour une femme, etc. D'autres pensent que quoiqu'ils décident, ils devront envoyer un message et cela les met mal à l'aise. Une autre alternative serait de mettre sur la plaque « Espace Tilo-Frey » et de mettre en-dessous (ou sur le campus, mais à une autre place) une autre plaque avec l'explication de ce changement de nom. Cependant, de telles alternatives n'ont pas été proposées, donc il faudrait voter pour l'une ou l'autre solution de base.

On propose de voter 2 fois. D'abord on vote pour les 2 alternatives proposées par la Ville, à savoir :

- A : Espace Tilo-Frey  
ou
- B : Espace Tilo-Frey avec mention de l'ancienne appellation Louis-Agassiz

Vote : qui est pour la proposition A ? 4 Oui

Vote : qui est pour la proposition B ? 2 Oui, 10 abstentions

En ne tenant pas compte des abstentions, on arrive à 66% pour l'alternative A : Espace Tilo-Frey.

Comme indiqué ci-dessus, les membres de l'Assemblée trouveraient l'alternative suivante intéressante (à 14 voix pour et 2 abstentions) : indiquer sur une autre plaque à proximité de celle sur laquelle l'Espace Tilo-Frey figurera pourquoi cet espace a changé de nom. Cette seconde plaque pourrait paraître à ses côtés ou à proximité sur le campus.

### **8. Divers**

La prochaine séance plénière aura lieu le 11 avril 2019 de 12h15 à 13h45. On espacera ensuite le rythme des séances.

La séance est levée à 14h00.